

Déclaration de ministres

réforme qui semblent s'amorcer là-bas doivent devenir le plus efficace possible.

Nous avons un rôle à jouer en ce qui concerne les tyrans comme Noriega. Nous devons participer à l'élaboration d'autres solutions que l'intervention, car notre présence peut renforcer des initiatives et des institutions comme l'Organisation des États américains.

Des voix: Bravo!

M. Clark (Yellowhead): Pendant un moment plus calme de la période des questions d'aujourd'hui, j'ai eu l'occasion de dire à mon ami de Winnipeg Transcona qu'il était temps pour nous tous d'envisager les événements internationaux avec un regard neuf, et j'en suis convaincu. Il est d'accord avec moi et d'autres députés le sont également. Nous devons nous éloigner des stéréotypes, que ce soit au sujet des Américains et de leurs motivations ou de pays vaillants et fiers que nous ne pouvons pas ignorer simplement parce qu'ils sont petits.

La journée a été dure pour ceux qui s'intéressent à l'avenir de l'Amérique centrale, aux principes démocratiques et à cet hémisphère. Le gouvernement estime que cette situation est unique. À notre avis, monsieur le Président, les Canadiens doivent tirer le meilleur parti possible de la nouvelle situation créée par les événements au Panama, et c'est ce qu'entend faire le gouvernement.

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, lorsque des élections ont lieu dans un pays et que le peuple choisit un dirigeant, il faut que celui-ci soit reconnu et respecté comme l'élu du peuple, car il a été choisi par l'autorité la plus haute, celle des électeurs qui se prononcent par scrutin secret. Le général Noriega a malheureusement rejeté les résultats de la consultation démocratique et l'orientation que les électeurs panaméens ont choisie pour leur pays en mai dernier.

Notre parti n'a pas reconnu le général Noriega comme dirigeant du Panama. Nous avons au contraire soutenu les efforts internationaux favorisant une transition en douceur entre dictature et gouvernement élu démocratiquement.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a dit dans sa déclaration qu'on a tenté, dans le cadre de l'OEA, de trouver une solution pacifique. Voilà qui montre que notre premier ministre n'aurait peut-être pas dû se pres-

ser d'adhérer à cette organisation. Nous aurions peut-être dû prêter l'oreille aux Canadiens qui voulaient poser des conditions plus rigoureuses pour notre adhésion. À quoi bon avoir une organisation dont un des pays membres peut en attaquer un autre sans consulter l'assemblée?

La politique étrangère du Canada doit reposer sur certains fondements. Il faut par exemple faire respecter les principes de la charte des Nations Unies, notamment l'article portant sur la non-intervention. Aucun pays n'a le droit d'intervenir militairement dans les affaires internes d'un autre pays sans le consentement de celui-ci.

• (1835)

Guidés par ce principe, nous avons fortement désapprouvé l'invasion de la Grenade par les États-Unis en 1983. Le premier ministre d'alors, le très honorable Pierre Elliott Trudeau, dans une réponse à une question du chef de l'opposition de l'époque, a fait valoir un point extrêmement important que je veux rappeler en citant le harsard du 25 octobre 1983. Il a dit:

... Les États-Unis avaient certainement le droit de vouloir protéger leurs ressortissants qui se trouvent à la Grenade. Quant à savoir s'ils ont utilisé le seul moyen possible de les protéger, nous l'ignorons, car nous ne connaissons pas tous les faits.

Le premier ministre ou le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a-t-il obtenu des faits confirmant que l'invasion était le seul moyen de protéger les sujets américains? Si le président Bush avait appelé notre premier ministre avant l'opération, ce dernier aurait été en droit de demander, à titre de membre de l'OEA, si les États-Unis ont recouru au seul moyen acceptable de protéger les sujets américains au Panama.

La mort d'un soldat justifie-t-elle de tuer des douzaines d'autres personnes? Nous espérons que, à l'avenir, le président des États-Unis consultera son plus proche voisin et allié avant de prendre des mesures draconiennes et qu'il ne l'informerait pas après coup.

À la Grenade, on a donné au Canada le temps d'évacuer ses ressortissants. Notre voisin n'a pas eu la même obligeance dans le cas du Panama. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a dit dans sa déclaration aujourd'hui que cette intervention par la force était un dangereux précédent, mais que les États-Unis n'usait de force qu'en dernier ressort. De notre côté de la Chambre, nous sommes d'accord avec le très honorable ministre. Les analystes et les historiens voudront savoir si c'était le dernier recours.